

# Communiqué de presse

Évry, le 23 novembre 2009

## Projet de loi Grand Paris : Michel Berson demande aux députés essonniers d'amender le texte du Gouvernement

À la veille du débat parlementaire relatif au projet de loi du Grand Paris, Michel Berson, Président du Conseil général de l'Essonne, demande aux députés essonniers d'amender le texte du Gouvernement afin que la métropole francilienne puisse être en mesure de répondre aux attentes et aux besoins réels des Franciliens, et notamment des Essonniers.

**Michel Berson tiens à rappeler en particulier que :**

- **le Grand Paris, qui incarne une grande ambition pour notre pays, ne peut pas se réduire à la réalisation d'un métro automatique**, à grande capacité, de 130 km de long autour de Paris, comme l'ont rappelé avec force, encore tout récemment, nombre d'équipes d'architectes-urbanistes de la consultation internationale.
- **l'émergence d'une métropole à l'échelle de l'Île-de-France suppose une réponse globale à trois enjeux indissociablement liés** : le renforcement de l'attractivité économique et scientifique, la réduction des fractures sociales et territoriales, et la prise en compte des nouvelles exigences environnementales.
- en matière de transport, **l'urgence aujourd'hui est l'amélioration des réseaux existants**, et prioritairement des lignes de RER, **ainsi que la réalisation des infrastructures de transport de proximité** (tram-train, tramway, BHNS,...), inscrits dans le Plan régional de mobilisation pour les transports en Île-de-France, adopté par la Région et l'ensemble des Départements franciliens.
- **les collectivités territoriales et des EPCI d'Île-de-France doivent jouer un rôle essentiel dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets métropolitains**, conformément aux compétences que leur ont accordées les lois de décentralisation et à la légitimité démocratique qui leur est conférée par le suffrage universel. Cela nécessite en particulier que l'avis conforme des collectivités soit exigé pour tous les contrats de développement territorial, prévus par le projet de loi du Grand Paris.

Le Président du Conseil général de l'Essonne entend également réaffirmer la nécessité d'associer à la gouvernance de l'Établissement public Paris Saclay, en plus du Président de la Région et des deux Présidents des Conseil généraux des Yvelines et de l'Essonne, les Présidents des communautés d'agglomération du plateau de Saclay concernés.

Pour Michel Berson, il faudrait d'ailleurs que la présidence de cet établissement public soit assurée par un élu, ce qui témoignerait de la volonté du Gouvernement de prendre véritablement en compte les intérêts des collectivités locales et des populations qu'elles représentent.

Contact : Mélanie DUCLOS  
Téléphone : 01 60 91 91 20  
Portable : 06 83 98 26 65  
Télécopie : 01 60 91 91 24  
E-mail : mduclos@cg91.fr

